

Statistique estime que les jeunes gens qui n'ont jamais eu d'emploi sont au nombre de 64,000, chiffre des plus optimistes. Or, si les honorables députés veulent se donner la peine d'ajouter 64,000 à 398,000, le chiffre officiel, ils obtiendront un total dépassant de beaucoup 450,000, soit environ quatre fois plus que le nombre fourni par le ministre du Travail.

Je n'ai pas l'intention d'interpréter faussement l'attitude qu'a adoptée le ministre. Dans son communiqué aux journaux, il fait allusion au nombre des "chômeurs assistés mais aptes au travail" en octobre...

L'hon. M. ROGERS: Secourus. Il s'agit de ceux qui ont reçu des secours.

L'hon. M. MANION: J'ai donné toutes les explications voulues à ce sujet; je tiens à présenter sous son vrai jour l'attitude adoptée par le ministre. Il s'agit des personnes secourues. Mais ce que je veux faire ressortir, c'est qu'il n'est pas juste de faire une telle déclaration au peuple canadien, alors qu'en réalité les secourus sont au nombre de 398,000. On pourrait même ajouter à ce total un chiffre supplémentaire quelconque représentant les jeunes Canadiens qui n'ont jamais eu d'emploi, et dont le congrès de la jeunesse a fixé le nombre à 400,000.

Il est à peu près impossible de se procurer une statistique exacte du chômage. Le premier ministre nous en a blâmés, comme je le démontrerai tout à l'heure à l'aide de citations. Il nous l'a reproché, ajoutant que nous aurions dû procéder à l'inscription des chômeurs. Où en est, aujourd'hui, ce projet, dont il signalait la nécessité il y a quatre ans? Désireux d'éviter toute inexactitude quant aux faits, j'ai consacré des heures, avec mon secrétaire, à la recherche d'une statistique sûre au sujet du chômage. Si le ministre du Travail veut se montrer parfaitement sincère envers la population, il devra, à l'avenir, publier non seulement le nombre des assistés, mais le chiffre total des chômeurs. Rappelons-nous que des dizaines, peut-être des centaines de mille sans-travail évitent tant qu'ils le peuvent de demander des secours. Evitons donc les exposés hasardeux. Le ministre du Travail est tombé dans l'erreur inconsciemment, n'en doutons pas. N'empêche qu'il importe de révéler que les chômeurs ne se chiffrent pas seulement par 398,000, mais aussi par le nombre des jeunes chômeurs qui n'ont jamais gagné leur vie. Est-il besoin d'ajouter que les neuf dixièmes des sans-travail désirent de l'emploi?

Il existe un autre moyen de contrôler la statistique du chômage. J'ai sous les yeux celle des chômeurs des syndicats ouvriers du Ca-

[L'hon. M. Manion.]

nada, de 1935 à 1938. L'auteur de ce travail m'est inconnu, mais les chiffres sont officiels. On y voit que le chômage, parmi les syndiqués, en novembre 1938, était plus considérable qu'en tout autre mois de novembre depuis 1935, année où le Gouvernement a pris le pouvoir.

Il existe d'autres moyens d'évaluer le nombre des chômeurs, mais je n'insisterai pas davantage. Il y a lieu, cependant, de corriger les chiffres à l'avenir et je m'attends qu'on le fasse. Le fait d'avoir au pays des centaines de mille chômeurs sème la crainte, le mécontentement et la démoralisation dans le peuple et surtout parmi les jeunes. Est-ce là un état de choses salubre? Le présent chef du Gouvernement était au courant de ces conditions en 1935, et je le prouverai par ses propres paroles. J'ai sous les yeux un petit livre intitulé Mackenzie King au peuple canadien, 1935.

Une VOIX: Ce sera bon.

L'hon. M. MANION: En effet. C'est un des meilleurs livres que j'aie jamais lus. De fait, je le classerais parmi les chefs d'œuvre de la littérature humoristique du pays. Si je n'avais pas le cœur solide, je serais mort d'hilarité en le lisant. Il est si plein de bonnes choses qu'il me répugne de le commencer à une heure si rapprochée de la suspension de la séance. Si mon très honorable ami veut bien me permettre de le discuter tout d'un trait après diner je lui en saurais gré.

Le très hon. MACKENZIE KING: N'importe quoi pour être agréable à l'honorable député.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

L'hon. M. MANION: Au moment de l'ajournement, à six heures, je parlais du plaisir que j'avais trouvé à lire le dernier livre paru du très honorable chef du gouvernement. Il a cédé comme moi à la tentation que tout homme a d'écrire. Quelqu'un s'est écrié: que mon ennemi écrive seulement un livre! Le très honorable député s'est montré plus faible que moi puisqu'il en a écrit plusieurs, mais je suis convaincu que lorsqu'il a fait mettre en volume les déclarations que voici il ne prévoyait pas qu'elles seraient lues ainsi qu'elles vont l'être ce soir. Ce livre devait faire les délices de la population avant les dernières élections. J'imagine que nous nous laissons tous un peu aller à l'exubérance parfois, lorsque s'annoncent des élections.